

Multilinguisme et équité : l'impact d'un changement de régime linguistique européen en Espagne, France et Italie

Michele Gazzola*

Humboldt-Universität zu Berlin, Institut für Erziehungswissenschaften Ökonomie und Sprache
Wirtschaftspädagogik Unter den Linden 6 10099 Berlin Allemagne
Institute for Ethnic Studies, Ljubljana, Slovénie

Résumé

Ce chapitre présente une évaluation comparative de l'efficacité et de l'équité du régime linguistique de l'Union européenne à l'aide de trois grandes enquêtes statistiques publiées par Eurostat. L'efficacité du régime linguistique actuel, fondé sur l'égalité entre les langues officielles de l'Union européenne, est comparée à celle d'un régime linguistique « tout-à-l'anglais ». Les résultats montrent qu'un régime linguistique « tout-à-l'anglais » est nettement moins efficace qu'un régime multilingue parce qu'il entraînerait l'exclusion d'environ 44% ou 80% de la population européenne, selon l'indicateur utilisé. Ce chapitre aborde également la question des effets d'un régime linguistique monolingue sur l'équité. On analyse les relations entre les compétences en anglais, le revenu et le niveau d'études atteint par les citoyens en Espagne, France et Italie. Dans les trois cas on observe une corrélation positive entre la connaissance de l'anglais comme langue étrangère et le niveau du revenu ou d'études des citoyens. Si le régime linguistique actuel de l'UE était abandonné au profit d'un régime « tout-à-l'anglais », les citoyens de ces trois pays ayant un niveau d'éducation et un revenu plus faibles, en moyenne, auraient davantage de difficultés à avoir accès à la communication avec les institutions européennes que les citoyens ayant un revenu ou un niveau d'éducation plus élevé. Il s'agirait donc d'une politique régressive.



MULTILINGUALISM and Amsterdam

a collaboration between ACLC & ARTES

 <http://multilingualism.humanities.uva.nl>

Forthcoming in : / À paraître dans : / In corso di pubblicazione in :

Agresti, Giovanni (acd). *Atti del Primo Congresso Mondiale dei Diritti Linguistici*. Roma : Aracne. 2016.

*E-mail : gazzola@hu-berlin.de ; michele@michelegazzola.com. Ce chapitre présente certains résultats du projet de recherche LAPO (« Language Policy and Linguistic Justice in the European Union »), soutenu par la Research Executive Agency de la Commission européenne (Projet PIEF-GA-2012-327225) et par le Fonds National Suisse (projet PBGEP1-136158 and PBGEP1-145655). La participation de l'auteur au « premier congrès mondial des droits linguistiques » de Teramo a été possible grâce au soutien de *Esperantic Studies Foundation*. Une partie de la recherche faite ici a bénéficié du soutien du 7ème Programme Cadre de la Commission européenne (Grant agreement No. 613344, projet MIME). L'auteur remercie ces trois organisations. L'auteur remercie aussi Angélique Bouchés pour ses commentaires.

Résumés dans d'autres langues

Abstract

This chapter presents a comparative evaluation of the effectiveness and the fairness of the language regime of the European Union. We use data from three large-scale surveys published by Eurostat. The effectiveness of the current language policy, based on the formal equality between the 24 official and working languages of the EU, is compared with the effectiveness of a monolingual “English-only” policy. Results reveal that an English-only language regime is much less effective than a multilingual language policy, since it would disenfranchise between 44% and 80% of the population of the EU, depending on the disenfranchisement indicator used. This chapter also addresses the question of the impact of an English-only language regime on equity in France, Italy and Spain. For this purpose, we analyse the relationships between the distribution of linguistic skills in English of the citizens on the one hand, and their income status and educational level on the other hand. In the three countries studied, we observe a positive correlation between citizens’ language skills in English and their level of income and education. An English-only language regime, therefore, would be equivalent to a regressive policy, as it would disenfranchise the worse-off much more than the better-off.

Riassunto

Questo capitolo presenta una valutazione comparata dell'efficacia e dell'equità dell'attuale politica linguistica istituzionale (o regime linguistico) dell'UE utilizzando i dati di tre grandi indagini statistiche pubblicate da Eurostat. L'efficacia del regime linguistico attuale, fondato sull'egualianza fra le lingue ufficiali dell'Unione europea, è confrontata con quella di un regime linguistico “inglese pigliatutto”. I risultati mostrano che un regime linguistico “inglese pigliatutto” è molto meno efficace di un regime multilingue perché esso comporterebbe l'esclusione di una percentuale di cittadini europei compresa fra il 44% e l'80% circa, in funzione dell'indicatore usato. Questo capitolo affronta anche la problematica degli effetti di un regime linguistico monolingue su l'equità analizzando la relazione fra competenze in inglese, reddito e livello di istruzione in Francia, Italia e Spagna. Nei tre casi si osserva una correlazione positiva fra la conoscenza dell'inglese come lingua straniera e il livello di reddito o di istruzione dei cittadini. Se l'attuale regime linguistico dell'UE fosse sostituito da un regime “inglese pigliatutto”, i cittadini di questi tre paesi con un livello di istruzione o un reddito più bassi avrebbero, in media, maggiori difficoltà nell'accesso alla comunicazione con le istituzioni europee rispetto ai cittadini con un reddito o un'istruzione più alti. L'anglificazione sarebbe quindi equiparabile ad una politica regressiva.

Resumo

Tiu ĉi ĉapitro prezentas taksadon de la efikecon kaj justecon de la nuna lingva politiko de Eŭropa Unio (aŭ lingva reĝimo). Pro tiu celo, oni uzas tri statistikajn datumbazojn. Oni komparas la efikecon de la nuna lingva reĝimo, kiu fondiĝas sur forma egaleco inter 24 oficialaj lingvoj, kun tiun de “nur anglalingva” alternativo. La rezultoj montras, ke nur anglalingva reĝimo estas multe malpli efika ol multlingva reĝimo, ĉar ĝi kuntrenos por granda procento de la eŭropa loĝantaro la ekskludadon de komunikado kun la instancoj de EU. Tiu procento kuŝas inter proksimume 44% kaj 80% de eŭropanoj, depende de la indikilo uzita. Tiu ĉi ĉapitro ankaŭ diskutas la probleman rilaton inter angla unulingveco kaj justeco. Oni studas unuflanke la rilaton inter la anglalingvaj kompetentoj kaj aliflanke la enspezaron kaj la nivelon de edukado de la loĝantoj en Francio, Italio kaj Hispanio. En la tri landoj oni rimarkas pozitivan rilaton inter la kono de la angla lingvo kaj la enspezaro aŭ nivelo de edukado de la civitanoj. Sekve, se la angla estus la nuran oficialan lingvon de EU, en tiuj tri landoj la loĝantoj kiuj havas malaltan nivelon de edukado aŭ relative malaltan enspezaron havus averaĝe pli da problemoj komuniki kun EU ol tiuj kiuj estas pli edukitaj aŭ riĉaj. Angligo de eŭropa komunikado estus do malprogresiga politiko.



1 Introduction

DANS DES CONTEXTES MULTILINGUES les institutions publiques ne peuvent pas renoncer à choisir une politique linguistique (ou « régime linguistique »), parce qu'au moins une langue doit être utilisée pour les activités institutionnelles internes et externes, par exemple pour rédiger les lois, les règlements ou les pages institutionnelles disponibles sur internet. Depuis le début de son histoire, la Communauté européenne, aujourd'hui Union européenne (UE), a fait le choix d'octroyer le statut de langue officielle de l'Union à toutes les langues officielles des États membres.¹ largissements vers l'est en 2004 et 2007, le régime linguistique de l'UE est de plus en plus critiqué par différents observateurs. Aujourd'hui l'Union compte vingt-quatre langues officielles alors qu'il n'y en avait que quatre au début de l'histoire des institutions communautaires. Selon certains auteurs, l'UE devrait progressivement abandonner le multilinguisme et adopter une seule langue officielle à la fois pour diminuer les coûts de traduction et d'interprétation, mais aussi pour simplifier le travail des institutions européennes. Certains auteurs prônent l'usage d'une langue commune dans certains domaines, mais à condition qu'elle soit neutre ; c'est le cas par exemple de l'espéranto (entre autres, Christiansen (2006), Gobbo (2005), Selten & Frank (2005)). Toutefois, cette langue est souvent victime de préjugés injustifiés, comme dénoncé par Phillipson (2003) et Eco (1993, 1997), et par conséquent, elle est négligée par les décideurs politiques.² La plupart des auteurs favorables à une diminution des langues officielles de l'UE recommandent de privilégier l'anglais (par exemple, Van Parijs (2004) et Archibugi (2005)) parce qu'elle est la langue étrangère le plus souvent enseignée dans les écoles des États membres³, et parce que les citoyens européens la parlant comme langue maternelle représentent un pourcentage non négligeable. Différents acteurs politiques ou institutionnels, comme Joachim Gauck, Président de l'Allemagne (Gauck, 2013), ou Tullio De Mauro, ancien Ministre de l'éducation, de l'université et de la recherche en Italie (De Mauro, 2014), sont favorables à la promotion de l'anglais comme principale langue commune d'une démocratie transnationale européenne. Il est donc nécessaire d'évaluer quelles pourraient être dans un avenir proche les conséquences d'un passage au « tout-à-l'anglais ». Le but de ce chapitre est de fournir des estimations empiriques des conséquences de ce scénario sur l'efficacité de la communication externe de l'UE, et d'estimer ses effets distributifs dans les trois pays européens de langue officielle romane les plus peuplés, à savoir l'Espagne, la France et l'Italie.

Ce chapitre est organisé en quatre parties. Dans la section 1, on présente les bases de données utilisées dans cette étude et les indicateurs employés pour l'évaluation comparative de l'efficacité et de l'équité du régime linguistique européen. Dans la section 2, l'efficacité du régime linguistique actuel est comparée à celle d'un régime linguistique « tout-à-l'anglais » dans l'Union dans son ensemble. La section 3 aborde la question des effets d'un régime linguistique monolingue sur l'équité. À cette fin, on étudie les relations entre les compétences en anglais, le revenu et le niveau d'éducation en Espagne, France et Italie. La section 4 présente les conclusions de cette étude.

2 Bases de données et indicateurs

COMME TOUTE POLITIQUE PUBLIQUE, les politiques linguistiques peuvent (et devraient) faire l'objet d'une soigneuse évaluation clarifiant les effets sur la population de différents scénarios alternatifs. Il n'y a pas ici l'espace pour aborder une discussion sur la méthodologie de l'évaluation des politiques linguistiques – voir par exemple Gazzola (2014a). Il est suffisant de rappeler que pour évaluer une politique linguistique il faut utiliser des indicateurs qui doivent être à la fois pertinents par rapport aux questions de recherche et relativement faciles à nourrir avec les données à disposition. Un indicateur souvent utilisé dans l'évaluation des régimes linguistiques est le « linguistic disenfranchisement rate » (Fidrmuc et al., 2004), (Gazzola & Grin, 2013), (Gazzola, 2014b), traduit en français comme « taux d'aliénation linguistique » (TAL) ou « taux d'exclusion linguistique ». Le

1. Pour une présentation détaillée du régime linguistique de l'Union, voir Hanf et al. (2010) et Gazzola (2006) in Carli (2006).

2. Certains auteurs font remarquer que la promotion de l'espéranto comme langue véhiculaire en Europe serait l'équivalent linguistique de l'union monétaire prévue par le traité de Maastricht en 1992 et faite par une monnaie commune et neutre comme l'euro, et non pas à travers l'imposition d'une monnaie déjà existante comme le deutsche mark. Cette idée mériterait d'être étudiée davantage, non seulement parce qu'une langue neutre pourrait être utile pour gérer la diversité linguistique dans certains contextes, par exemple dans la communication interne des institutions européennes, mais aussi parce que les implications linguistiques et économiques de la promotion de l'espéranto au niveau européen sont intéressantes (Portuese, 2012), (Grin, 2005).

3. Commission européenne, Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe. Bruxelles, 2012.



TAL est défini comme le pourcentage des citoyens ne parlant aucune des langues officielles d'un régime linguistique donné dans un certain État ou ensemble d'États.

Le TAL est un indicateur pertinent pour cette étude, parce qu'il peut être facilement lié au principal objectif de la communication externe de l'UE, c'est-à-dire de donner accès à différents types de documents publiés par la UE, par exemple, les directives, les règlements et les décisions, et les séances plénières du Parlement européen diffusées en direct sur internet. Ces documents (écrits ou oraux) sont, en effet, des biens publics dans le sens économique du terme, et plus précisément des biens publics multilingues. Plus le TAL associé à un certain régime linguistique est élevé, moins nombreux sont les citoyens pouvant avoir accès aux documents publiés par l'UE. En d'autres termes, un TAL élevé veut dire qu'un régime linguistique n'est pas efficace. La valeur du TAL dépend donc du nombre de langues officielles d'un régime linguistique, et elle peut être influencée par l'intensité de l'utilisation des services linguistiques, notamment la traduction et l'interprétation. Comme dans ce chapitre on ne prend en compte qu'une seule alternative au régime linguistique actuel, c'est-à-dire le « tout-à-l'anglais », le TAL est tout simplement le pourcentage des citoyens européens ne parlant pas cette langue.

Le TAL est un indicateur qui est relativement facile à nourrir si l'on a des données sur les compétences linguistiques des Européens. Ces données commencent à être de plus en plus disponibles pour la recherche appliquée. Dans cette section, l'on utilise trois différentes bases des données, notamment :

1. L'enquête sur l'éducation des adultes publiée par Eurostat en 2013 (EEA-2011). Cette base de micro-données concerne le statut socio-économique, la langue maternelle, les compétences dans les langues étrangères, et le niveau d'éducation des résidents européens entre 25 et 64 ans. L'année de référence est 2011. Notre échantillon est composé de 172 517 observations statistiques concernant les citoyens de 26 États membres de l'UE, c'est-à-dire les 28 pays membres à l'exclusion de la Croatie, qui n'a pas participé à l'enquête, et de la Roumanie où environ 60% des personnes interrogées n'as pas répondu aux questions concernant les compétences linguistiques dans les langues étrangères. L'EEA-2011 permet de distinguer trois niveaux de compétence dans les langues étrangères : « passable », « bon » et « très bon ». Un niveau « passable » est défini comme « je peux comprendre et utiliser les expressions quotidiennes les plus fréquentes. J'utilise la langue en relation à des situations et choses familières » ; un niveau « bon » est défini comme « je peux comprendre l'essentiel d'un langage clair et produire des textes simples ; je peux décrire des expériences et des événements, et communiquer plutôt couramment » ; un « très bon » niveau est défini comme « je peux comprendre une vaste gamme de textes complexes et utiliser la langue d'une façon flexible. Je maîtrise la langue presque complètement ».

2. L'enquête sur l'éducation des adultes publiée par Eurostat en 2011 (EEA-2007). Cette enquête est la version pilote de l'EEA-2011. L'année de référence est 2007. Nous disposons d'un échantillon de 190 523 observations statistiques concernant les citoyens de 24 États membres de l'UE, c'est-à-dire les 28 pays moins l'Irlande, le Luxembourg, Malte et les Pays-Bas. Contrairement à l'EEA-2011, l'EEA-2007 fait la distinction entre quatre niveaux de compétence dans les langues étrangères, à savoir « élémentaire », « passable », « bon » et « très bon ». Les trois derniers niveaux sont les mêmes que dans l'EEA-2011. Le niveau « élémentaire » est défini comme « je peux comprendre et utiliser quelques mots et phrases ».

3. La troisième vague de l'enquête Eurobaromètre sur les compétences linguistiques des Européens, publiée en 2012 par la Commission européenne.⁴ 26 751 personnes d'au moins 15 ans, issues de groupes sociodémographiques variés ont été interrogées. On dispose des données pour 27 États membres, c'est-à-dire, les 28 États de l'UE moins la Croatie. On a demandé aux citoyens européens quelles langues étrangères ils étaient en mesure de parler « suffisamment bien pour participer à une conversation ». Les réponses ont été classées selon trois niveaux, c'est-à-dire « basique », « bon » et « très bon », sans donner cependant aucune définition de ce que ces niveaux signifient. L'enquête Eurobaromètre 2012 est donc un peu moins précise que l'EEA-2011 à ce sujet.

Il serait risqué de mettre sur le même niveau des citoyens qui parlent anglais comme langue maternelle et des personnes qui ne le maîtrisent qu'à un niveau basique. Pour comprendre sans trop d'efforts un texte de nature politique ou administrative complexe il faut sans doute avoir un niveau de compétence linguistique assez élevé. Suivant Gazzola (2014b) on fait donc une distinction entre :

Le « taux d'aliénation linguistique absolu » (TAL-A), défini comme le pourcentage des citoyens ne parlant pas anglais comme langue maternelle ou étrangère ;

4. Commission européenne), Les européens et leurs langues. *Eurobaromètre spécial*, n. 386. Bruxelles, 2010.



Le « taux d'aliénation linguistique relatif » (TAL-R), défini comme pourcentage des résidents ne parlant pas anglais comme langue maternelle ou comme langue étrangère à un niveau « très bon », suivant l'échelle des trois enquêtes mentionnées ci-dessus.

Nos estimations fournissent donc une fourchette entre une valeur maximale d'aliénation linguistique (le TAL-R) et une valeur minimale (TAL-A). En utilisant le TAL-A, on fait d'hypothèse (forte) que n'importe quel niveau de compétence linguistique suffit pour comprendre les documents publiés par l'UE. En revanche, en utilisant le TAL-R on fait l'hypothèse que pour avoir accès (dans le sens de « comprendre sans trop d'efforts ») aux documents officiels de l'UE publiés dans une certaine langue il faut parler cette langue soit comme langue maternelle soit comme langue étrangère à un niveau « très bon ». La différence entre TAL-A et TAL-R peut être vue comme le pourcentage de résidents qui auraient un accès assez difficile voire très difficile à la communication européenne si l'anglais était la seule langue officielle de l'Union. Par exemple, si le TAL-A associé à un régime « tout-à-l'anglais » est de 50% et le TAL-R de 80%, on peut en déduire que 50% des citoyens n'ont aucune connaissance de la cette langue, 20% de citoyens la parlent au niveau natif ou très bon, et 30% la parlent à un niveau élémentaire ou intermédiaire.

3 La connaissance et l'usage de l'anglais en Europe

LE TABLEAU 1 MONTRE LES TAUX D'EXCLUSION LINGUISTIQUE dans les pays de l'Union européenne et dans l'UE dans son ensemble correspondant à un régime linguistique « tout-à-l'anglais » selon la base de données utilisée.

Les trois bases de données fournissent des résultats plutôt semblables, et donc robustes, pour l'UE dans son ensemble.⁵ Au niveau des estimations par pays, il faut remarquer que les variations du TAL-A par pays demeurent plutôt modestes à travers les trois bases de données, à l'exception du Luxembourg, du Portugal, de l'Estonie, de la Finlande, et, en partie, de l'Allemagne et de l'Italie. Les écarts entre les estimations pourraient être liés à des différences dans la nature des trois échantillons.⁶ Toutefois, l'exactitude est très rare dans les sciences humaines et sociales, et les données brièvement illustrées ici sont le mieux dont on puisse disposer aujourd'hui en Europe pour faire des analyses quantitatives allant au-delà d'une évidence anecdotique.

Les résultats en tout cas convergent vers la même conclusion : en Europe, presque la moitié des citoyens n'a aucune connaissance de la langue anglaise, environ 14% des citoyens sont des locuteurs natifs, 37% des Européens parlent anglais comme langue étrangère, mais uniquement une minorité déclare avoir un très bon niveau de connaissance. Cette minorité correspond à une élite d'environ 7%-8% de la population du continent qui sans doute peut avoir accès sans trop d'efforts aux documents produits en anglais par les institutions européennes. Un régime linguistique « tout-à-l'anglais », en moyenne, entraînerait donc l'exclusion d'un pourcentage situé entre 44% et 80% de la population européenne, selon la définition d'exclusion (ou d'aliénation) linguistique et la base de données utilisées. Le TAL-A associé à un régime à 24 langues officielles est de zéro, alors que le TAL-R est d'environ 2%-3%. Cela s'explique par la présence de certaines minorités linguistiques, comme les russophones dans les pays baltes, ou par la présence de citoyens d'origine non-UE (par exemple turque ou arabophone) qui n'ont pas encore développé des compétences élevées dans l'une des langues officielles du pays européen où ils sont résidents.

Le Tableau 1 nous donne une image d'une Europe découpée en différents États-nations, qui pour la plupart des citoyens définissent encore les frontières géographiques et mentales à l'intérieur desquelles ils vivent. On est encore très loin d'une grande « agora » transcontinentale où l'anglais jouerait un rôle de véritable lingua franca utilisée tous les jours par les citoyens non natifs. Selon les données de l'EEA-2007, par exemple, la plupart de ceux qui connaissent l'anglais comme langue étrangère (tous niveaux confondus) ne l'utilisent pas très souvent : 41% des personnes interrogées n'ont jamais utilisé cette langue pour des raisons professionnelles au cours des 12 mois précédant

5. Les écarts entre les estimations peuvent être expliqués par plusieurs facteurs. En premier lieu, parfois on ne dispose pas des données pour certains pays, comme la Croatie dans l'EEA-2011 ou de l'Irlande dans l'EEA-2007. En deuxième lieu, parfois on ne dispose que des données partielles, comme dans le cas du Danemark dans l'EEA-2007.

6. Par exemple, l'échantillon d'Eurobaromètre est constitué des personnes qui ont au moins 15 ans (y compris donc les retraités), alors que dans les deux EEA on ne prend en compte que les adultes âgés de 25 à 64 ans. En outre, il faut prendre en compte deux autres facteurs qui peuvent expliquer les écarts observés : la définition des compétences linguistiques change selon les trois bases de données (voir ci-dessus), et selon les auto-évaluations nécessairement approximatives des personnes interrogées avec lesquelles on travaille.



Base de données Pays	EEA 2011		EEA 2007		Eurobaromètre 2012	
	TAL-A	TAL-R	TAL-A	TAL-R	TAL-A	TAL-R
Allemagne	32	89	41	82	44	91
Autriche	30	82	29	82	27	85
Belgique	51	87	41	86	48	86
Bulgarie	77	95	79	97	75	93
Chypre	19	64	16	74	27	69
Croatie	n.d.	n.d.	56	93	n.d.	n.d.
Danemark	9	66	14	n.d. [§]	14	62
Espagne	68	94	66	94	78	97
Estonie	37	87	54	91	50	91
Finlande	11	74	19	83	30	82
France	51	93	55	95	61	97
Grèce	47	89	52	91	49	81
Hongrie	76	94	85	97	80	96
Irlande	0*	0*	n.d.	n.d.	0*	0*
Italie	54	95	54	97 [§]	66	96
Lettonie	51	92	58	94	54	93
Lituanie	63	92	62	97	62	95
Luxembourg	14	84	n.d.	n.d.	44	82
Malte	11	50	n.d.	n.d.	44	82
Pays-Bas	18	80 [#]	n.d.	n.d.	10	72
Pologne	68	95	75	96	67	93
Portugal	57	90	63	93	73	98
République tchèque	64	92	67	95	73	92
Roumanie	n.d.	n.d.	81	97	69	93
Royaume-Uni	0*	0*	0	2	0*	0*
Slovénie	35	80	39	81	41	83
Slovaquie	66	95	70	95	74	93
Suède	11	61	8	68	14	66
Moyenne européenne	44	79	49	81	50	79

n.d. non disponible

* Faute de données suffisantes sur les compétences linguistiques des personnes interrogées au Royaume-Uni et en Irlande dans Eurobaromètre 2012 et dans l'EEA-2011, on a fait l'hypothèse forte que tous les citoyens européens résidant dans ces pays parlent anglais comme langue maternelle ou qu'ils maîtrisent cette langue comme langue seconde à un très bon niveau. Compte tenu de cela et de l'exclusion de la Croatie et de la Roumanie, les résultats issus de l'enquête EEA-2011 entraînent une surestimation des compétences en anglais de la population européenne.

§ Dans l'EEA-2007 on ne dispose pas de données sur le niveau de compétences dans la première ou deuxième langue étrangère pour le Danemark. Pour l'Italie on ne dispose pas de données sur le niveau de compétences dans la deuxième langue étrangère.

Les résultats pour les Pays-Bas doivent être interprétés avec prudence, parce que 28% des personnes interrogées n'as pas répondu à la demande « quel est votre niveau de compétence dans la langue étrangère que vous parlez le mieux ».

Tableau 1 – Taux d'exclusion linguistique liés au « tout-à-l'anglais », citoyens européens. Résultats en pourcentage. Source : EEA-2011, EEA-2007, Eurobaromètre 2012. Tableau élaboré par l'auteur



l'enquête, 18% moins d'une fois par mois, 12% au moins une fois par mois, 14% au moins une fois par semaine, et 15% tous les jours. En d'autres termes, 60% des personnes qui déclarent parler anglais ne l'utilisent que très peu ou pratiquement jamais. Le pourcentage monte à 70% si l'on regarde la fréquence d'utilisation dans le temps libre.

En conclusion, une politique linguistique monolingue ou des pratiques de communication externes monolingues sont nettement moins efficaces qu'une gestion plus multilingue de la communication européenne. Notons que cette conclusion est basée sur une interprétation strictement communicationnelle de la langue, vue ici comme outil pour transmettre des informations. Dans cette étude, en effet, on est obligé de faire abstraction d'autres variables culturelles ou politiques qui sont tout à fait pertinentes dans le débat sur le multilinguisme européen. Toutefois, elles ne peuvent être prises en compte ici.

4 Équité sociale et multilinguisme européen

UN RÉGIME LINGUISTIQUE MONOLINGUE FONDÉ SUR L'ANGLAIS N'ENTRAÎNERAIT PAS seulement des inégalités entre les citoyens de différents pays membres. Cela pourrait aussi créer, à l'intérieur d'un pays donné, des différences d'accès aux documents de l'UE liées au statut socio-économique des citoyens. Il faut donc évaluer les conséquences distributives d'un changement de régime linguistique, ce qui soulève la question de l'équité des politiques linguistiques. Les compétences linguistiques, en effet, ne se répartissent pas d'une façon homogène entre différents groupes sociaux. Gazzola (2014b) montre qu'un changement de politique linguistique en direction d'un régime linguistique monolingue pourrait avoir des effets distributifs considérables. Si l'on fait l'hypothèse qu'en moyenne les citoyens européens interagissent avec les institutions de l'UE avec une fréquence comparable, les groupes les plus défavorisés par un régime « tout-à-l'anglais » seraient surtout ceux qui ont un niveau d'éducation moyen ou bas, de faibles revenus, et les personnes les plus âgées. L'étude citée, cependant, a été menée au niveau de l'Europe dans son ensemble. Il est donc utile d'élargir la gamme des résultats empiriques existants en analysant dans le détail la situation à l'intérieur d'un certain nombre de pays européens. Pour des raisons d'espace, on n'examinera ici que trois pays, notamment des pays de langue officielle néolatine comme l'Espagne, la France et l'Italie.⁷

Pays	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
Espagne	86	86	79	77	73	71	67	61	52	48
France	67	61	59	58	59	58	55	47	37	26
Italie	70	65	61	60	57	57	49	51	45	37

Tableau 2 – Taux d'exclusion linguistique absolu par décile de revenu, citoyens en Espagne, France et Italie. Résultats en pourcentage. Source : EEA-2011. Tableau élaboré par l'auteur

Dans l'enquête EEA-2011, la variable « revenu de la personne interrogée » est calculée sur la base du revenu du ménage, qui comprend le salaire ou le revenu d'un professionnel indépendant, les allocations sociales et les revenus du capital. Le revenu du ménage est ajusté par le nombre des personnes faisant partie du ménage pour donner une image du niveau du bien-être matériel des personnes interrogées. Afin de permettre la comparaison entre différents pays, dans l'EEA-2011 la variable « revenu » est présentée en déciles.⁸

7. On peut justifier ce choix pour deux raisons. Premièrement, dans ces trois pays l'enseignement de l'anglais dans les écoles a été introduit plus tard que dans les pays d'Europe du Nord, mais plus tôt que dans les pays faisant partie de l'ex bloc soviétique. En Espagne et en Italie, le français était jadis la première langue étrangère enseignée à l'école – voir par exemple Balboni (2009). Deuxièmement, on peut faire l'hypothèse que les apprenants qui parlent une langue romane comme langue maternelle font face à des problématiques semblables dans l'apprentissage de l'anglais, à la fois au niveau morphologique et syntaxique, ou en tout cas à des problématiques différentes pas rapport aux apprenants de langue maternelle germanique ou slave. Il est clair que les différences entre les systèmes d'éducation de ces trois pays en matière d'enseignement des langues étrangères contribuent d'une façon importante à déterminer le niveau moyen de compétence en anglais dans la population – à ce propos, voir Eur.

8. Rappelons que les déciles sont les valeurs qui partagent une distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de revenus, le premier décile est le revenu au-dessous duquel se situent 10% des revenus, alors que le neuvième décile est le revenu au-dessus duquel se situent 10% des revenus. En d'autres termes, si une personne appartient au premier décile de la distribution des revenus, elle est classée parmi les revenus très faibles ; une personne appartenant au 10ème décile fait partie des personnes ayant un revenu relativement très élevé.



Le Tableau 2 montre la distribution du TAL-A en Espagne, France et Italie selon le décile ou « classe de revenu » des personnes interrogées. Pour des raisons d'espace on n'aborde pas ici la question de la distribution du TAL-R, mais il suffit de rappeler que les pourcentages sont beaucoup plus élevés. Le Tableau 2 montre, par classe de revenu, le pourcentage des citoyens espagnols, français ou italiens déclarant n'avoir aucune connaissance de l'anglais, même pas à un niveau passable. Cela correspond donc au pourcentage des citoyens qui seraient totalement exclus de la communication avec les institutions européennes si l'anglais était la seule langue officielle de l'Union (sauf, bien évidemment, s'ils finançaient eux-mêmes en payant un traducteur ou un interprète, ou s'ils apprenaient cette langue dans des cours privés).

Dans les trois pays étudiés on observe la même relation entre le TAL-A et le revenu : les personnes interrogées appartenant aux classes de revenu les plus élevées (VII-X déciles) sont plus susceptibles d'avoir au moins une connaissance passable de l'anglais, et donc moins susceptibles d'être linguistiquement aliénées. Le contraire est vrai pour les très faibles revenus (I-III déciles). En France, par exemple, 67% des personnes interrogées qui appartiennent au premier décile de la distribution de revenu ne connaissent pas l'anglais, alors que ce pourcentage est seulement de 26% parmi celles ayant un revenu très élevé.

Cette différence dans la distribution du TAL-A pourrait être due à plusieurs facteurs. Premièrement, connaître l'anglais pourrait être une compétence rémunérée sur le marché du travail permettant d'obtenir des meilleurs salaires ; deuxièmement, connaître au moins un peu l'anglais est associé à un meilleur niveau d'études et donc à un travail mieux rémunéré ; troisièmement, les personnes plus aisées ont davantage de moyens d'apprendre cette langue. L'un des facteurs n'exclut pas les autres. Pour les objectifs de ce chapitre il suffit de constater qu'une politique linguistique monolingue entraînerait des inégalités en termes d'accès à la communication européenne qui sont associées à la classe de revenu des citoyens. Au contraire, un régime linguistique incluant l'espagnol, le français et l'italien comme langues officielles n'entraîne aucune différence de ce type.

Passons maintenant à la variable éducation. Le Tableau 3 montre la distribution du TAL-A selon le niveau d'études atteint avec succès par les citoyens adultes espagnols, français et italiens. Les niveaux d'études (ou d'éducation) indiqués suivent la « Classification internationale de type de l'éducation » de l'UNESCO de 1997 (CITE-1997), un instrument permettant d'établir des statistiques de l'éducation comparables au niveau international.⁹

Ainsi le CITE 1 correspond à l'enseignement primaire. Le CITE 2 est le premier cycle de l'enseignement secondaire ; la fin de ce niveau coïncide souvent avec celle de la scolarité obligatoire. Le niveau 3 coïncide avec le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'âge d'admission est normalement de 15 ou 16 ans. Le CITE 4 correspond à l'enseignement postsecondaire qui n'est pas de l'enseignement supérieur, par exemple les programmes destinés à préparer les étudiants pour des études du niveau 5 ou les programmes conçus pour permettre aux étudiants un accès direct au marché du travail. Les niveaux 5 et 6 correspondent, respectivement, au premier cycle de l'enseignement supérieur (par exemple un diplôme universitaire) et au deuxième cycle de l'enseignement supérieur (doctorat).

Pays	CITE 1	CITE 2	CITE 3	CITE 4	CITE 5 et 6
Espagne	98	90	65	/	40
France	93	73	57	37	20
Italie	97	79	37	30	17

Tableau 3 – Taux d'exclusion linguistique absolu par niveau d'études, citoyens en Espagne, France et Italie. Résultats en pourcentage. Source : EEA-2011. Tableau élaboré par l'auteur

La classification CITE permet une comparaison approximative entre les systèmes d'éducation des trois pays étudiés ; par exemple, l'âge des écoliers et des étudiants correspondant à un niveau d'éducation donné n'est pas forcément le même partout. Cependant, au-delà des différences, le Tableau 3 montre une corrélation claire entre les TAL-A et le niveau d'éducation des citoyens des trois pays étudiés. Comme on pouvait s'y attendre a priori, les personnes ayant un niveau d'études plus élevé sont plus susceptibles d'avoir appris au moins les bases de l'anglais, et sont donc moins

9. Les définitions sont reprises du site d'Eurostat : http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:International_standard_classification_of_education_%28ISCED%29/fr.



susceptibles d'être linguistiquement aliénées selon l'indicateur TAL-A (notons, en passant, qu'en général il y a une corrélation entre le niveau d'études et le revenu). Il faut signaler que les TAL-R sont beaucoup plus élevés. Le TAL-R correspondant au CITE 5 est de 85% en France, de 83% en Espagne et de 81% en Italie.

Dans les trois pays étudiés, un pourcentage compris entre 70% et 80% de la population n'a pas obtenu un niveau d'éducation plus élevé que le CITE 3. En Italie, par exemple, 45% des personnes interrogées ont un niveau CITE 1 ou CITE 2 et 35% un CITE 3. Les citoyens ayant une formation de haut niveau (CITE 4, 5 ou 6) dans les trois pays sont donc une minorité de 20%-30% de la population. Par conséquent, une politique linguistique monolingue entraînerait des considérables inégalités d'accès à la communication liées au niveau d'études des citoyens. Un régime linguistique monolingue tendrait à limiter l'accès aux documents officiels de l'Union à une minorité très bien instruite qui souvent appartient à une classe élevée de revenu, alors qu'un régime plus multilingue permet un accès à ces documents à toute personne intéressée qui a terminé la scolarité obligatoire.¹⁰

5 Conclusions

LE BUT DE CE CHAPITRE EST D'ÉVALUER LES EFFETS D'UN CHANGEMENT DU RÉGIME LINGUISTIQUE de l'UE, actuellement fondé sur l'égalité formelle de 24 langues officielles et de travail. On a comparé l'efficacité du régime linguistique actuel avec un régime monolingue « tout-à-l'anglais ». Les résultats, issus de trois bases de données différentes, montrent que le régime linguistique actuel est beaucoup plus efficace qu'un régime monolingue dans pratiquement tous les pays européens où l'anglais n'est pas une langue officielle. On a déjà montré ailleurs que cette situation ne va pas changer considérablement dans l'avenir proche – Gazzola (2014b). On observe en effet une corrélation entre l'âge des citoyens européens et la connaissance de l'anglais. Suite à l'augmentation des heures d'enseignement de l'anglais dans plusieurs systèmes d'éducation publics en Europe au cours des dernières décennies, les jeunes générations apprennent l'anglais plus souvent que les anciennes générations. Cela correspond à un TAL-A souvent beaucoup plus bas chez les jeunes que chez leurs parents ou grands-parents. Mais on n'observe pas de différences significatives en ce qui concerne le niveau qualitatif de la connaissance de la langue anglaise. Les données disponibles montrent en fait que les jeunes générations apprennent l'anglais plus souvent que dans le passé, mais que leur niveau de compétence en moyenne n'est pas nettement plus élevé que celui atteint par les générations précédentes. En général, le niveau des compétences en anglais acquises dans les écoles européennes demeure plutôt médiocre.¹¹ Ces résultats ont une certaine importance en termes de politique linguistique : les besoins réels de traduction et d'interprétation pour l'UE ne vont pas radicalement changer dans les prochaines années.

Les résultats de ce chapitre montrent aussi qu'une réduction du nombre des langues officielles aurait des effets distributifs considérables. On a examiné le cas de l'Espagne, de la France et de l'Italie. Dans les trois cas on observe une claire corrélation entre la connaissance de l'anglais comme langue étrangère et le niveau du revenu ou d'études des citoyens. Si le régime linguistique actuel de l'UE était abandonné au profit d'un régime « tout-à-l'anglais », les citoyens avec un niveau d'études et un revenu plus faibles auraient, en moyenne, davantage de problèmes dans l'accès à la communication avec les institutions européennes que les citoyens avec un revenu ou un niveau d'études plus élevé. Il s'agirait donc d'une politique ayant des effets régressifs.

Par contre, un régime linguistique multilingue mis en place à travers la traduction et l'interprétation, à l'heure actuelle, permet de traiter les citoyens européens d'une façon plus égalitaire. Dans ce sens, le multilinguisme peut être vu comme une politique linguistique contribuant en partie à la cohésion sociale en Europe.¹²

On pourrait toutefois argumenter que les citoyens européens ne sont pas forcément intéressés de la même manière à avoir accès aux règlements et directives de l'UE ou aux discussions au sein du Parlement européen, et qu'en réalité il y a juste les cadres supérieurs ou intermédiaires qui ont besoin d'avoir accès à ces documents. Il est vrai que les compétences linguistiques des Européens ne sont pas distribuées d'une façon homogène selon le type de profession. Cependant, les résultats

10. On pourrait répliquer que parfois il est difficile de comprendre des textes complexes même dans sa langue maternelle. Cela est vrai, mais il n'empêche que devoir lire des documents ou écouter des discours dans une langue étrangère rend les choses encore plus difficiles.

11. Commission européenne, First European survey on language competences. Bruxelles, 2012omMEU.

12. Commission européenne, Contribution de la traduction à la société multilingue dans l'Union européenne, Études sur la traduction et le multilinguisme. Bruxelles, 2010.



empiriques de recherches récentes montrent que le TAL-A associé à un régime linguistique « tout-à-l'anglais » dépasse les 33% pour n'importe quelle catégorie professionnelle, à l'exception des personnes qui exercent des professions intellectuelles et scientifiques (Gazzola, 2014b). En outre, selon l'étude citée, le taux d'aliénation linguistique associé à un régime linguistique « tout-à-l'anglais » est plus élevé chez les dirigeants et les cadres supérieurs que chez les cadres intermédiaires et le personnel administratif. Un régime linguistique multilingue est donc plus efficace qu'un régime monolingue en ce qui concerne la transmission des informations sur les activités des institutions de l'UE à tous les citoyens, y compris aux dirigeants et aux cadres.

L'argument selon lequel un régime linguistique « tout-à-l'anglais » permettrait d'économiser des ressources du budget de l'UE doit être réexaminé à la lumière des résultats présentés dans ce chapitre. En 2012, l'UE a dépensé pour les services linguistiques environ 1,1 milliard d'euros, ce qui correspond à 0,0085% du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'ensemble des États membres de l'Union en 2012, et à 1% du budget des institutions européennes. La dépense par citoyen européen est de 2,2 euros par année, soit 2,7 euros si l'on ne prend en compte que les citoyens ayant plus que 15 ans. On ne peut pas dire si cette dépense est trop élevée ou pas, parce que cela dépend de l'évaluation subjective de la valeur que les citoyens européens attachent au multilinguisme de la communication des institutions européennes. Toutefois, il est clair que le coût d'un régime linguistique monolingue ne serait pas nul. Au contraire, il pourrait être bien plus élevé que 1,1 milliard d'euros par an. Compte tenu du fait qu'en moyenne les compétences linguistiques des Européens en anglais demeurent plutôt médiocres, passer d'un régime linguistique multilingue à un régime linguistique « tout-à-l'anglais » entraînerait un simple transfert des coûts de traduction ou d'apprentissage vers les citoyens européens non anglophones (et notamment vers ceux appartenant aux groupes sociaux les moins favorisés), et ces coûts dépasseraient sans doute 1,1 milliard d'euros par année (Gazzola & Grin, 2013).

Références

- Daniele Archibugi. The language of democracy : Vernacular or Esperanto ? A comparison between the multiculturalist and cosmopolitan perspectives. *Political Studies*, 3(53) :537–555, 2005.
- Paolo Balboni. *Storia dell'educazione linguistica in Italia. Dalla legge Casati alla riforma Gelmini*. Utet, 2009.
- Augusto Carli, sous la direction de. *Le sfide della politica linguistica di oggi : fra la valorizzazione del multilinguismo migratorio locale e le istanze del plurilinguismo europeo*. Franco Angeli, 2006.
- Pia Vanting Christiansen. Language policy in the European Union. European/ English/ Elite/ Equal/ Esperanto Union ? *Language Problems & Language Planning*, 1(30) :2–44, 2006.
- Tullio De Mauro. *In Europa sono già 103. Troppe lingue per una democrazia ?* Laterza, 2014.
- Umberto Eco. *La ricerca della lingua perfetta nella cultura europea*. Laterza, 1993.
- Umberto Eco. *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*. Seuil, 1997. Traduction de Eco (1993).
- Jan Fidrmuc, Victor Gindsburgh, & Shlomo Weber. Le français, deuxième langue de l'Union européenne ? *Économie publique*, 15(2) :43–63, 2004.
- Joachim Gauck. Europa : Vertrauen erneuern – Verbindlichkeiten stärken. Schloss Bellevue, Bundespräsidialamt, Berlin, février 2013. Discours à propos des perspectives de l'idée européenne.
- Michele Gazzola. *La gestione del multilinguismo nell'Unione europea*, pages 17–117. In Carli (2006), 2006.
- Michele Gazzola. *The evaluation of language regimes. Theory and application to multilingual patent organisations*. John Benjamins, 2014a.
- Michele Gazzola. Partecipazione, esclusione linguistica e traduzione : Una valutazione del regime linguistico dell'Unione europea. *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, 43(2) :227–264, 2014b.



- Michele Gazzola & François Grin. Is ELF more effective and fair than translation? An evaluation of the EU's multilingual regime. *International Journal of Applied Linguistics*, 23(1) :93–107, 2013.
- Federico Gobbo. The European Union's need for an international auxiliary language. *Journal of Universal Language*, (6) :1–28, 2005.
- François Grin. L'enseignement des langues étrangères comme politique publique, 2005. Rapport au Haut Conseil de l'évaluation de l'école.
- Dominik Hanf, Klaus Malacek, & Elise Muir, sous la direction de. *Langues et construction européenne*. Peter Langs, 2010.
- Robert Phillipson. *English-only Europe? Challenging language policy*. Routledge, 2003.
- Aurélien Portuese. Law and economics of the european multilingualisme. *European Journal of Law and Economics*, (34) :279–325, 2012.
- Reinhard Selten & Helmar G. Frank. *Für Zweisprachigkeit in Europa/ Por dulingveco en Eüropo. Argumente und Dokumente*. Ifb Verlag, Paderborn, 2005.
- Philippe Van Parijs. L'anglais comme lingua franca de l'Union européenne : impératif de solidarité, source d'injustice, facteur de déclin? *Économie publique*, 2(15) :13–32, 2004.

